

AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V) (LU1876460905)

VL : 2 253,61€

Perf. du mois : 1,19%

Perf. depuis le début de l'année : 0,36%

Encours du fonds

1 190,82 M€

SRI¹



SFDR²



Société de gestion

Axiom Alternative Investments

Gestionnaire financier par délégation

AXM Alternative Investments

Forme juridique

SICAV - UCITS de droit luxembourgeois

Date de création de la stratégie

23 juillet 2009

Date de création de la part

6 octobre 2010

Fréquence de valorisation

Quotidienne

Dépositaire

CACEIS Bank - Lux

Valorisateur

CACEIS Lux

Devise de la part

EUR

Cut-off et règlement - livraison

12h00 CET, J+3 (Jours Ouvrés)

Affectation des résultats

Capitalisation

Frais de gestion

1,20%

Commission de surperf.

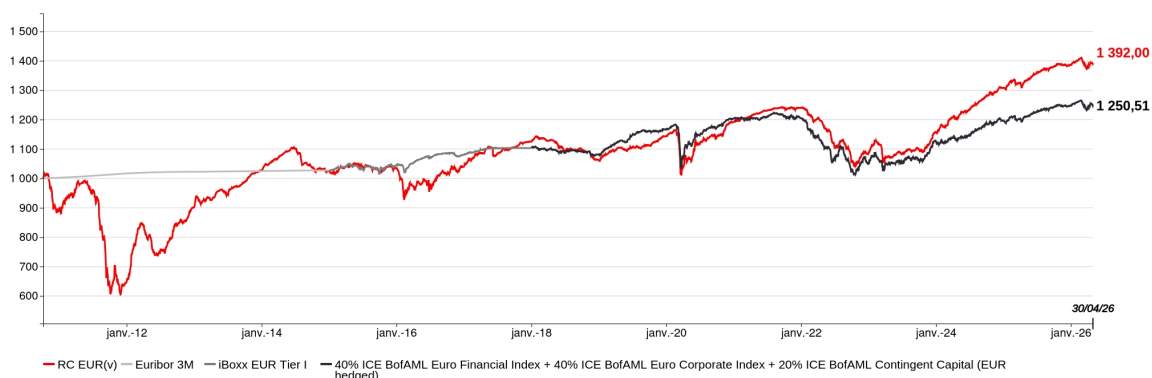
20% (si perf. > à l'indice)

Objectif d'investissement³

L'objectif d'investissement du produit est d'atteindre, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, une performance nette des frais de gestion similaire ou supérieure à celle de ses indices de références : l'ICE BofAML Euro Financial Index (40%), l'ICE BofAML Euro Corporate Index (40%) et l'ICE BofAML Contingent Capital Index (20%).

Évolution de la performance nette depuis création (base 1000)

Fonds créé sous forme de FCP de droit français le 23 juillet 2009 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 28 janvier 2019



Performances historiques nettes de frais (%)

	Performances cumulées					Performances annualisées		
	Depuis 1er janvier	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	3 ans	5 ans	Depuis création
Axiom Obligataire - RC EUR(v)	0,36%	1,19%	4,49%	29,76%	14,08%	9,07%	2,67%	2,15%
Indice de référence	0,18%	1,22%	3,36%	18,82%	3,89%	5,92%	0,77%	1,45%

	Performances calendaires									
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Axiom Obligataire - RC EUR(v)	0,39%	8,22%	-5,48%	7,54%	4,3%	4,02%	-12,65%	6,92%	12,94%	6,03%
Indice de référence	3,49%	2,08%	-2,01%	7,8%	3,25%	0,15%	-12,87%	7,34%	6,15%	4,33%

Indicateurs clés

Rendement à maturité EUR	6,45%	Sensibilité taux	4,23	Sharpe Ratio 3 ans	2,64
Rendement au call EUR	4,96%	Sensibilité crédit	2,96	Sharpe Ratio 5 ans	0,24
Nombre de positions	154	Rating moyen émetteurs (WARF)	BBB+	Volatilité 3 ans	2,28%
Spread	208 bps	Rating moyen émissions (WARF)	BBB-	Volatilité 5 ans	3,05%

Les performances passées ne constituent pas une indication des performances actuelles et futures.

Source : Axiom AI | L'échelle de risque (SRI) représente la volatilité historique annuelle du sub-fund sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au sub-fund n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | ² Sustainable financial disclosure : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales | ³ Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement. Informations sur les indices à l'adresse suivante : <https://www.ice.com/fixed-income-data-services/index-solutions>

AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V) (LU1876460905)

Commentaire de gestion

Gérant du fonds



Antonio Roman

Les banques européennes ont amorcé un net redressement en avril (SX7P +9%), à la faveur de l'apaisement des tensions au Moyen-Orient et de l'estompement de la panique sur les taux observée en mars. Les spreads de crédit se sont resserrés sur l'ensemble de la structure de capital : Senior -15 bps, Tier 2 -18 bps et AT1 -58 bps. La dette subordonnée a particulièrement profité d'une conjoncture favorable mêlant désescalade géopolitique, soulagement réglementaire et discours plus accommodant de la part des banques centrales.

La trêve entre l'Iran et les États-Unis a tenu, malgré l'échec de la réunion d'Islamabad sur le dossier nucléaire et le maintien du blocus américain sur les expéditions de pétrole iranien. Le baril a évolué dans une fourchette large (WTI entre \$79 et \$90). La Fed, la BCE, la BoE et la BoJ ont toutes maintenu leurs taux inchangés, mais avec un ton nettement moins hawkish qu'en mars : Christine Lagarde a mentionné que des hausses avaient été « discutées » sans toutefois prendre d'engagement ; la Banque d'Angleterre a adopté un « maintien actif » basé sur trois scénarios internes (la probabilité d'une hausse en juin retombant à environ 60 %) ; Jerome Powell, qui conservera son poste de gouverneur tant que l'enquête du DOJ sur les rénovations de la Fed pourra être rouverte, a présidé un FOMC divisé. Le marché a logiquement corrigé le mouvement de repricing agressif du mois dernier.

L'événement réglementaire majeur a été la publication par Moody's de ses décisions de notation liées à la CMDI (crises et garantie des dépôts), suite à la parution au Journal Officiel le 20 avril. Loin des dégradations systémiques redoutées, l'impact a été modéré : l'agence a profité de l'occasion pour relever les notations intrinsèques (BCA) de

certaines banques ou anticiper de futures émissions, compensant ainsi les effets techniques de la CMDI. En revanche, la publication par la BCE du nouveau plancher de capital O-SII a pesé sur les champions français, avec des hausses de buffers de +50 bps pour BNP et +25 bps pour SocGen et Crédit Mutuel.

Les annonces du Conseil fédéral suisse ont constitué un catalyseur majeur pour le segment de la dette subordonnée. Le gouvernement a publié sa proposition finale « Too Big To Fail », maintenant l'exigence politiquement sensible d'une couverture à 100 % des participations étrangères (soit un déficit de \$20 Mds pour UBS, contre \$26 Mds initialement prévus), mais — point crucial — en abandonnant toute modification des modalités des AT1 (pas de test de rentabilité, pas de durcissement des mécanismes de call, pas de dégradation en vue par Moody's). Les AT1 d'UBS ont bondi de plus d'un point suite à cette annonce, la banque confirmant par ailleurs que son plan de financement AT1 pour 2026 était déjà bouclé.

L'activité de fusion-acquisition est restée intense. BAWAG a signé l'accord ferme de €1,6 Md pour le rachat de Permanent TSB, une opération absorbée par les bénéfices mis en réserve et des titrisations synthétiques (SRT), laissant le ratio CET1 cible au-dessus de 17 %. Santander a finalisé l'acquisition de TSB auprès de Sabadell pour £2,65 Mds. Standard Life a accepté de racheter l'activité d'assurance vie d'Aegon au Royaume-Uni pour £2 Mds ; parallèlement, Aegon a lancé une offre de rachat peu généreuse sur ses titres hybrides historiques afin de préparer son transfert de siège vers les États-Unis. UniCredit a présenté son plan pour Commerzbank, fort d'une participation de ~32 % (dérivés inclus), bien que l'opération reste incertaine à long terme face à l'opposition politique allemande. Concernant la Russie, UniCredit a démenti les rumeurs de liquidation de sa filiale locale après l'échec de sa vente. Monte dei Paschi a créé la surprise avec la reconduction du CEO évincé, Lovaglio, via une liste soutenue par PLT Holding, relançant les spéculations sur un rapprochement avec Banco BPM via la participation de 13 % dans Generali. RBI a vu son offre sur Addiko (€23,05) être immédiatement surenchérie par Nova Ljubljanska Banka à €29.

BFF a été l'accident local du mois (nous ne détenons aucune position). Une inspection de la Banque d'Italie a entraîné le reclassement de €1,3 Md de créances en « impayés » (Past Due), faisant chuter le CET1 retraité à 9,94 % et le Capital Total à 12,31 %, soit en dessous des exigences SREP (13,30 %). La banque travaille sur €1 Md de SRT, mais le calendrier est incertain (S2 2026 ou 2027).

Enfin, le dossier du financement automobile au Royaume-Uni se précise : la FCA a fixé le coût total du dispositif à £9,1 Mds. Si des acteurs comme Aldermore ont dû provisionner £207m (conduisant sa maison mère FirstRand à mettre l'unité en vente), d'autres comme Lloyds, Barclays et Santander UK ont confirmé le caractère suffisant de leurs provisions actuelles.

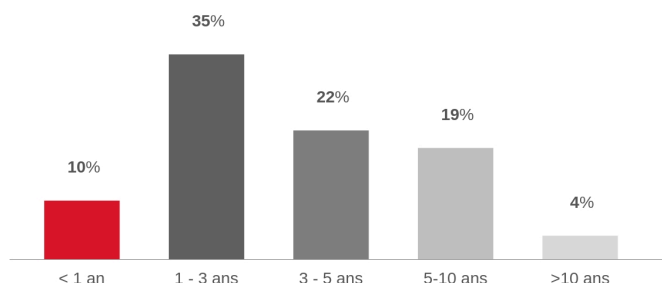
Globalement, les résultats du T1 ont été rassurants : pas de dégradation de la qualité des actifs, des ajustements post modèle modestes pour le Moyen-Orient et des bilans solidement capitalisés. À noter que le crédit privé ne présente quasiment aucune perte pour les banques européennes, confirmant notre thèse selon laquelle ce risque reste essentiellement une problématique américaine.

AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V) (LU1876460905)

Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

Répartition par maturité

Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name



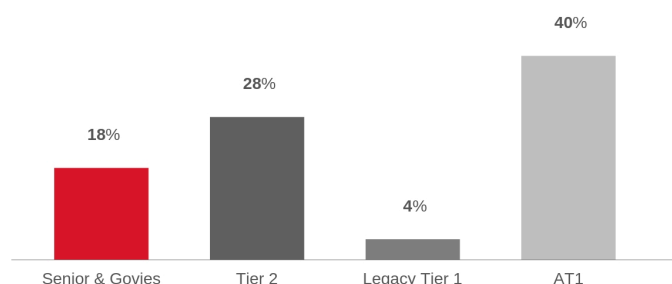
Les émetteurs principaux

Hors obligations d'Etat, indice et dérivés

Émetteurs	Poids
RAIFFEISEN BANK INTL	2,42%
DEUTSCHE BANK AG	2,35%
BARCLAYS PLC	2,27%
SOGECAP SA	2,19%
BNG BANK NV	1,99%

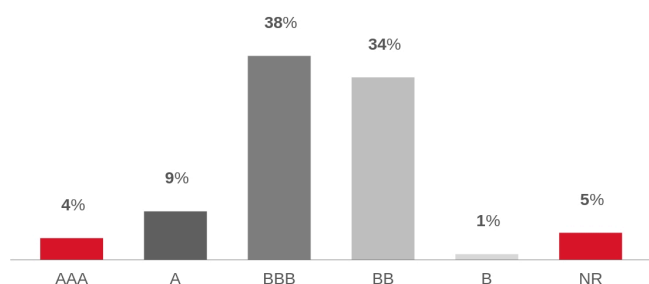
Répartition par subordination

Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name



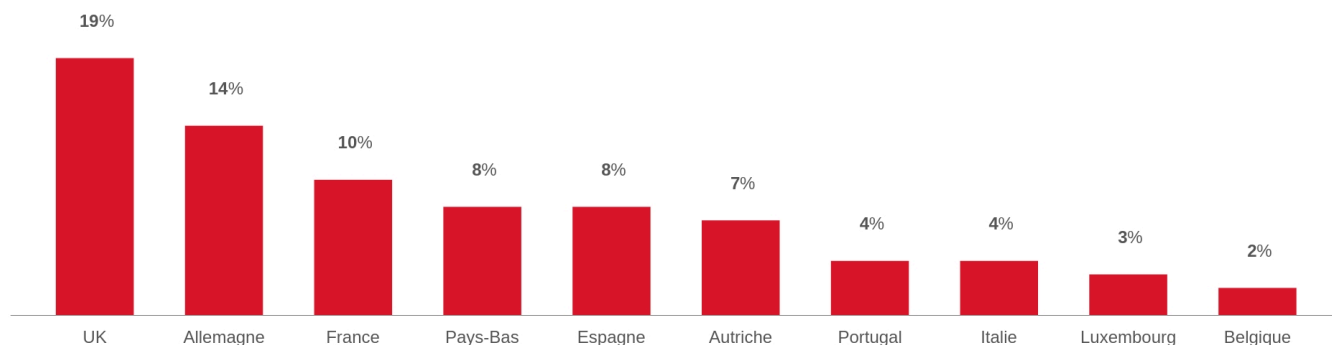
Répartition par notation

Uniquement titres obligataires



Répartition par pays - Top 10

Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name



AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V) (LU1876460905)

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de 10000 EUR et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,37% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	137 EUR
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,56% Description : 20% (toutes taxes comprises) maximum lorsque le produit surperforme les indices de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.	56 EUR

Risques principaux – pour plus d'information veuillez-vous référer au prospectus

Risque de crédit : Ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment (y compris les TRS ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

Risque de contrepartie : Un Compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le Compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

Risque de liquidité : Risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Glossaire

Contingent convertible (Coco)	Titres qui peuvent être convertis en actions dans certaines circonstances, généralement lorsqu'un seuil de ratio de solvabilité a été franchi.
Obligations Legacy	Dette hybride qui était éligible en tant que capital réglementaire sous Bâle 1 ou Bâle 2 et qui n'est plus éligible sous Bâle 3.
Rating	Une notation de crédit est l'opinion d'un organisme de crédit particulier concernant la capacité et la volonté d'une entité (gouvernement, entreprise ou particulier) à remplir ses obligations financières dans leur intégralité et dans les délais impartis. Une notation de crédit indique également la probabilité qu'un débiteur fasse défaut.
Ratio de Sharpe	Mesure l'écart de rentabilité d'un portefeuille d'actifs financiers (actions par exemple) par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (autrement dit la prime de risque, positive ou négative), divisé par un indicateur de risque, l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille, autrement dit sa volatilité. Plus il est élevé, plus l'actif génère une surperformance ajustée du risque.
Rendement à maturité	Le taux de rendement à maturité correspond au taux de rendement effectif d'une obligation. Le rendement à maturité est essentiellement le taux de rendement interne d'une obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance.
Rendement au call	Le rendement au call est une mesure du rendement auquel un investisseur peut s'attendre si une obligation est rachetée par l'émetteur avant sa date d'échéance. Cela se produit lorsque l'émetteur décide de rembourser l'obligation avant qu'elle n'atteigne sa date de maturité.
Sensibilité crédit	Il s'agit de la sensibilité du prix d'un titre aux variations de son spread de crédit. Le spread de crédit d'un titre est la différence entre le rendement à l'échéance du titre lui-même et le rendement d'un taux de référence (obligation du Trésor ou autre obligation souveraine).
Sensibilité taux	La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt. Par exemple, une obligation dont la sensibilité est de 3 baisse de 3% si le taux du marché augmente de 1%. La sensibilité diminue lorsque l'on se rapproche de la date d'échéance de l'obligation.
Subordination de dette	Le principe général est que lorsqu'il n'y aura pas suffisamment d'argent pour rembourser toutes les dettes, la dette subordonnée sera payée après les autres dettes.
Tier 1	Titres non prioritaires en cas de liquidation, ils n'ont pas d'échéance, leur coupon est facultatif et non cumulable. Ce sont les titres de dette les plus risqués et offrant pour cela, des rendements parmi les plus importants.
Volatilité	La volatilité d'un titre ou d'un fonds indique dans quelle amplitude le prix de ce titre ou de ce fonds peut varier, à la hausse comme à la baisse, par rapport à son prix moyen, sur une période de temps donnée.

Ce document est réservé uniquement à des investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers.

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.axiom-ai.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion, Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des compartiments présents dans la SICAV ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.